ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

immigration

Question au Gouvernement n° 3628

Texte de la question

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

M. le président. La parole est à Mme Valérie Boyer, pour le groupe Les Républicains.

Mme Valérie Boyer. Monsieur le Premier ministre, vous le savez, la situation à Grande-Synthe et à Calais est de plus en plus préoccupante. Environ 10 % des 6 000 personnes qui vivent actuellement dans ces camps sont des femmes âgées de vingt à trente ans. Gynécologie sans frontières nous alarme sur leur situation. Selon eux, plusieurs d'entre elles subissent agressions sexuelles, viols et même prostitution !

D'après les témoignages recueillis, si certaines femmes sont enceintes volontairement, nombre d'entre elles souhaiteraient avorter d'un enfant qui est le fruit d'un viol, parfois collectif, subi pendant la traversée ou à l'intérieur du camp.

Alors que nous pouvons nous féliciter de la fraternité dont les Européens, notamment les Français, font preuve dans l'accueil et la prise en charge de ces personnes, force est de constater qu'un grand nombre de migrants ne partagent pas notre conception du droit des femmes. Le 13 janvier, je vous interpellais au sujet des violences faites aux femmes à Cologne et dans les camps de migrants. Le 27 janvier, Marie-Jo Zimmermann vous interrogeait sur le même sujet. Comme vous, nous sommes préoccupés par la dignité humaine, par la cause des femmes, mais nos questions demeurent sans réponse !

Je vais vous en poser trois, des questions simples. Pourquoi les migrants sont-ils majoritairement des hommes ? Alors que nos parents, nos grands-parents sont restés en France pour combattre le nazisme, pourquoi les jeunes hommes en capacité de se battre qui composent la majorité des migrants – clandestins ou réfugiés, nul ne le sait – quittent-ils leur pays au lieu de lutter pour leur liberté ? *(Vives protestations et « C'est une honte ! » sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Deuxièmement, pouvez-vous nous dire s'il y a en France des plaintes identiques à celles de Cologne ou s'il s'agit de simples rumeurs ? Enfin, quelles actions concrètes comptez-vous mener pour protéger toutes ces femmes ?

Il y a le symbole, et le concret : pour notre pays, défendre le statut de la femme est un message fort d'unité nationale mais c'est aussi un message fort que nous envoyons au monde, et notamment aux barbares.

Un député du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Quelle bouillabaisse !

Mme Valérie Boyer. Alors que nous débattons actuellement de la loi sur la protection de la Nation, la liberté,

l'égalité et la fraternité doivent concerner tous les citoyens, y compris les femmes. Pas d'omertà sur ces questions s'il vous plaît !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des droits des femmes.

Mme Pascale Boistard, *secrétaire d'État chargée des droits des femmes.* Madame la députée, nous nous soucions réellement de ces situations même si elles ne sont pas pour nous prétexte à polémique. Effectivement des femmes réfugiées sont aujourd'hui victimes de réseaux mafieux qui peuvent les entraîner dans des réseaux de prostitution. C'est pourquoi, madame Boyer, nous travaillons depuis trois ans sur une proposition de loi qui vise à lutter contre le système prostitutionnel et protéger ces femmes, mais aussi à démanteler ces réseaux mafieux.

Mme Catherine Coutelle, *présidente de la délégation de l'Assemblée nationale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.* Très bien !

Mme Pascale Boistard, *secrétaire d'État.* Il ne nous a pas échappé que ces femmes étaient en danger, d'autant que souvent leur mari a été assassiné par ces barbares, dans leur pays. C'est pour cela que Bernard Cazeneuve leur a réservé une centaine de places d'hébergement, notamment à Calais. De mon côté, je travaille avec l'ensemble des associations présentes sur les différents sites pour que les femmes qui le souhaitent puissent avoir accès à l'interruption volontaire de grossesse et pour qu'elles puissent être protégées contre les violences qui peuvent s'exercer contre elles.

Vous voyez, madame Boyer, que nous n'avons pas mis cette question de côté, bien au contraire, mais nous n'en faisons pas un moyen de politique spectacle. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Mme Brigitte Allain. Très bien.

Données clés

Auteur : Mme Valérie Boyer
Circonscription : Bouches-du-Rhône (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3628
Rubrique : Étrangers
Ministère interrogé : Droits des femmes
Ministère attributaire : Droits des femmes

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 11 février 2016
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 février 2016